



Direction générale de
l'environnement (DGE)

Division Biodiversité
et paysage

Av. de Valmont 30b
1014 Lausanne

Municipalité de Lussery-Villars
Route de Cossonay 23
1307 Lussery-Villars

Réf. : DGE-BIODIV/NNR-NNZ

Lausanne, le 29 janvier 2026

Affaire traitée par :

Nicolas Nançoz

☎ : n° tél. 021 316 01 41

Adoption de l'inventaire cantonal des arbres remarquables : Communes de Aigle, Arzier-Le Muids, Avenches, Bassins, Berolle, Borex, Bussigny, Château-d'Oex, Chêne-Pâquier, Chevroux, Commugny, Corbeyrier, Crassier, Daillens, Ferreyres, Genolier, Gingins, Gollion, Goumoëns, Jorat-Mézières, La Chaux (Cossonay), Lucens, Lussery-Villars, Lutry, Moiry, Montricher, Ormont-Dessous, Orzens, Prangins, Saint-Barthélemy, Saint-Cergue, Saint-Livres, Sullens, Tannay, Trélex, Trey, Valbroye, Veytaux, Vich, Villeneuve et Yverdon-les-Bains

Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité a adopté le 23 janvier 2026 un lot d'arbres portés à l'inventaire cantonal des arbres remarquables. La Commune de Lussery-Villars fait partie des 41 communes concernées.

L'inventaire cantonal des arbres remarquables est accessible sur le guichet cartographique cantonal, dont vous trouverez le lien sur notre page dédiée au patrimoine arboré : www.vd.ch/arbres

1 arbre de votre commune a été inscrit à l'inventaire (voir annexe).

Désormais, toute intervention sur cet arbre remarquable d'importance cantonale, y compris son système racinaire, devra faire l'objet d'une autorisation préalable de la DGE-BIODIV. A l'avenir, vous devrez donc nous faire parvenir les demandes de dérogation à sa protection.

Sa surveillance reste cependant de votre compétence et son entretien de la compétence de son propriétaire.

Notre Division peut participer financièrement aux frais d'études sanitaires, ainsi qu'aux mesures spéciales de soin (habanage, amélioration des conditions du sol, taille de sécurité, etc.) pour prolonger la durée de vie de cet arbre. Toutes les informations relatives aux subventions à disposition sont accessibles sur la page mentionnée précédemment.

En vous remerciant nos félicitations et remerciements pour le travail de recensement réalisé, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Najla Naceur



Cheffe de la section
Nature dans l'espace bâti et paysage

Nicolas Nançoz



Collaborateur scientifique
Nature dans l'espace bâti et paysage

Annexe

- Fiches PDF de l'arbre inscrit à l'inventaire cantonal des arbres remarquables pour la Commune de Lusery-Villars

Tilia platyphyllos | Tilleul à grandes feuilles



Localisation		Caractéristiques		Critères		Notation		Commentaires
Commune	Lussey-Villars	Circonférence	320 cm	Age	Plus de 100 ans	Nombre de points	11 points	
Appellation locale	-	Diamètre	101.86 cm	Couronne	Typique	Importance	Communale	
Coordonnées	2°53'185 1°16'49'19			Intérêt écologique	Très élevé	Justification de mise à l'inv.		
N° de parcelle	51			Intérêt paysager	Fort	Aucune.		
				Fait partie d'un ensemble	Non			
				Intérêt socio-historique	Commun			
				Just. de l'int. socio-hist.	-			
				Intérêt écosystémique	Espace vert			

